

DEMANDE D'ALLOCATION DE REMUNERATION UNIQUE

Liste des pièces justificatives :

- joindre obligatoirement le formulaire d'attestation sur l'honneur dûment complété.
- si l'autre membre du couple occupait un emploi précédemment à sa situation actuelle, veuillez selon le cas, joindre :
 - une attestation de son employeur de fin d'activité professionnelle ;
 - une copie du bulletin de salaire mentionnant le reçu de solde pour tout compte ;
 - une attestation du non versement de l'allocation chômage de Pôle Emploi ;
 - une copie de la lettre de démission s'il y a eu démission ;

Nous, soussignés, sollicitons le versement de l'allocation de rémunération unique:

- L'allocataire :

Nom (1) :

Nom d'usage :

Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Adresse :

Ville :

Téléphone :

Matricule SPME : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Prénom :

Nationalité :

Code postal :

Email :

- l'autre membre du couple :

Nom (1) :

Nom d'usage :

Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Téléphone :

Prénom :

Nationalité :

Email :

(1) Nom de jeune fille pour les dames

Déclarons :

- avoir pris connaissance des conditions d'attribution de cette allocation ;
- avoir été informés qu'il nous appartient de communiquer sans délai au SPME tout changement relatif à notre situation familiale et à la situation financière de l'autre membre du couple (tout manquement à cette obligation entraîne sans aucun préavis la suspension de l'allocation) ;
- avoir été informés que toute fausse déclaration entraîne la perte du droit à l'allocation ;
- nous engager à rembourser les sommes indûment perçues.

Certifions sur l'honneur :

- que l'autre membre du couple ne perçoit aucun revenu d'activité professionnelle, présente ou passée, de quelque nature que ce soit, ni aucun revenu de remplacement (allocation chômage, pension de retraite ou pension d'invalidité, etc) ;
- l'exactitude des informations transmises.

Fait à

Signature de l'allocataire :

Le |_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature de l'autre membre du couple :

La présente demande doit être impérativement cosignée par les membres du couple et adressée au SPME.
Aucune demande incomplète, illisible ou non signée ne sera acceptée.